

COMMISSION DES ARBITRES

PV N° 09 du 18 octobre 2018

Bureau de CDA

Président: M. DURANTE MALVY, Fabien

Présents : Ms. Joseph JORGE- Grégory VILAIN- Jean-Pierre ZAMO

GESTION D'UNE RENCONTRE

Dans la gestion dominicale d'une rencontre et afin de palier à certains impératifs de dernières minutes (crevaisons, accident, panne, etc...) si le règlement préconise aux arbitres d'être présents au stade au moins une heure avant le début de la rencontre, au regard de certains cas intervenus depuis le début de la saison, il serait souhaitable que chaque arbitre prenne un laps de temps suffisant, à savoir prévoir un délai de route assez large.

SOLIDARITE INONDATION

Suite aux intempéries qui se sont abattus dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018 sur le département de l'Aude, 126 communes sont déclarées sinistrées à ce jour. Malheureusement parmi les innombrables familles touchées par cette catastrophe, la CDA de l'Aude dénombre 3 arbitres sinistrés connus à ce jour qui ont tout perdu, deux à Villegailhenc, un à Puichéric.

Dans l'immédiat et ce en raison des difficultés de circulation des appels téléphoniques de soutien ont été passés et certains ont reçu une aide ponctuelle de collègues pour débayer.

Il est prévu dans le week-end du 20 et 21 octobre 2018 des aides plus ciblées afin que chacun puisse retrouver une autonomie partielle.

D'ores et déjà, le collectif arbitre adresse à l'ensemble des sinistrés tout son soutien et ses sincères condoléances pour les familles endeuillées.

Le Président de la Commission